



Le village dans son écrin de verdure

TRAVAUX

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides dans le centre du village ont pris du retard comme c'est souvent le cas lors de gros travaux. Cette fois, c'est sûr, les travaux seront terminés prochainement et nous pourrons de nouveau accéder aux rues rénovées.

Vous avez tous été particulièrement patients et nous vous en remercions.

Les travaux de réfection du toit de l'église (obligation de la commune en respect des réglementations) vont débiter. Comme nous vous l'avons indiqué dans le précédent Tchaouvel, pour des raisons de sécurité, l'église restera fermée pendant toute la durée de l'intervention. Les cérémonies auront lieu à Ruoms.

ENVIRONNEMENT

Ordures ménagères et tri sélectif

Avec la modification des tambours des bacs OM, vous avez pu constater que les « déposes sauvages » ont grandement diminué. Seuls les bacs du point d'apport volontaire (PAV) route des gras n'ont pas encore bénéficié de cette modification. Ils seront modifiés après passage de l'expert désigné par le tribunal.

Les sacs de tri doivent être vidés, qu'ils soient noirs, bleus, verts, jaunes ou transparents. La non observation de cette consigne alourdit la facture.

Rappel :

La déchetterie de Ruoms est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vous pouvez les contacter par téléphone au 04.75.39.06.99

Pour les déchets verts : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.

Broyat en libre-service

Les particuliers peuvent venir récupérer du broyat prêt à l'emploi sur les plateformes de déchets verts de Ruoms et Vallon Pont d'Arc, et c'est gratuit ! Pensez à vous munir de vos outils et de vos contenants pour le transporter.

PREVENTION

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) est venu en mairie le lundi 20 novembre 2021 pour nous rappeler les principes fondamentaux de prévention des risques incendie, notamment l'obligation de débroussaillage qui incombe aux propriétaires, jusqu'à 50 m de leur habitation (même si cela empiète sur un terrain en zone non constructible qui ne leur appartient pas). Savez-vous qu'en cas d'incendie avec dommage sur vos biens, les assureurs peuvent ne pas vous indemniser si cette règle du code forestier n'a pas été respectée ?

En conséquence, nous vous invitons à rester vigilants et à veiller au débroussaillage autour de vos maisons.

Le groupement de gendarmerie vous informe et vous alerte avec PanneauPocket, application téléchargeable 100% gratuite, 100% anonyme et avec 0% de publicité.

Disponible aussi sur votre ordinateur : app.panneaupocket.com

COTE NATURE

Cistudes de la boucle de Chauzon

Nous l'avions évoqué dans un précédent Tchaouvel : la boucle de Chauzon s'inscrit dans un Espace Naturel Sensible (ENS), notamment du fait de la présence de la tortue cistude.

Un projet de restauration hydraulique des étangs en faveur de la cistude sur la boucle de Chauzon est en cours.

Cette petite bête a élu domicile aux abords de points d'eau sur des terrains appartenant, soit à la commune, soit à des particuliers. Une chargée de mission Biodiversité a pris contact avec les propriétaires concernés pour la signature de conventions d'autorisation de réalisation de travaux sur leur terrain.



*Des cistudes dans leur activité préférée : le bain de soleil
Photo Pierre Juliand*

Les « moutondeuses » de Chauzon

Notre berger, qui sera bientôt de retour, se propose de venir avec ses moutons afin de « débroussailler » aux abords de vos maisons. Contactez-le au 06 79 94 03 81.

Chats errants

La commune mènera une 3^e campagne de stérilisation des chats errants en janvier 2022.
Nous vous le demandons une fois encore de ne pas les nourrir.

COTE CULTURE

Labeaume en musique 20^e édition ouvre ses « Quartiers de saison »

AGENDA SAISON 2021-2022

DIM 10 OCTOBRE 17H

LABLACHÈRE, BASILIQUE

Choeur à cœur

Les Voix en Aparté • Effrénés romantiques !

J. Brahms, G. Rossini, F. Schubert, L. van Beethoven...

SAM 30 OCTOBRE 17H

SAINT-REMÈZE, ÉGLISE

DIM 31 OCTOBRE 17H

JOYEUSE, ÉGLISE

Ensemble Céladon

La Belle au cler visage

Pièces emblématiques de la Renaissance française

SAM 27 NOVEMBRE 17H

THUEYTS, ÉGLISE

DIM 28 NOVEMBRE 17H

LARGENTIÈRE, ÉGLISE

**Voyage à la croisée des musiques
anciennes, klezmer et séfarades**

Compagnie Oper'Azul – Rosa das Rosas

SAM 18 DÉCEMBRE 17H

AUBENAS, ÉGLISE

1921-2021 : Centenaire Camille Saint-Saëns

Orphéon La Cie Vocale – Ensemble Fabria

SAM 22 JANVIER 17H

LES VANS, CINÉMA VIVANS

DIM 23 JANVIER 17H

RUOMS, CINÉ 07

Ciné-concerts • Films de Buster Keaton

Ensemble Saxbac

SAM 5 MARS 17H

MEYRAS, ESPACE D'ANIMATION (sous réserve)

DIM 6 MARS 17H

LAGORCE, LA CRYPTÉ

Pierre et le loup et autres histoires

Concerts-spectacles pour toute la famille

Pour plus d'informations et pour réserver vos places :

<https://labeaume-festival.us5.list-manage.com/track/click?u=cba1fd7b1a&id=748ffaf92f&e=ac0cc5f82f>

SAM 9 AVRIL 17H

AUBENAS, ÉGLISE

Chants de Pèlerins du XIV^e siècle

Llibre vermell de Montserrat

Choeur d'Oratorio de Lyon et Ensemble

de musique médiévale du CNSMD de

Lyon

*Production Labeaume en
Musiques :*

JEUDI 14 AVRIL 20H

PRIVAS, THÉÂTRE

**Mozart • Un Enlèvement au
Sérail**

Spectacle lyrique

Mise en scène M. Lebot-Morin,

Orphéon – La Cie Vocale

Rens. prochainement auprès du

Théâtre de Privas

VEN 3 AU SAM 18 JUIN 2022

FESTIVAL NOMADE EN

ARDÈCHE



CINE7 A RUOMS

Le tout nouveau cinéma, situé à Ruoms, nous régale chaque mois d'une jolie programmation.

Tout le programme via le lien suivant : <http://07-ardeche.com/cinemas/ruoms-cine-sept>

ASSOCIATIONS

Les Chaudonnes

L'association les Chaudonnes vous propose des ateliers d'initiation ou de perfectionnement à l'utilisation de l'informatique à compter du mois de septembre.

Les thèmes des ateliers sont, entre autres :

- Découverte de l'ordinateur
- Découverte d'internet
- e-réputation, données personnelles et protection des données personnelles
- Messagerie électronique
- Traitement de texte (Pack Office ou Libre Office)
- Tableur (Pack Office ou Libre Office)
- Présentations Power point
- Digitalisation des services.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de Mme Joëlle VIELFAURE

Tel : 06 88 73 83 85

Mail : joellevielfaure@gmail.com.



Les cours sont dispensés le mardi de 18h à 20h à la salle polyvalente

L'association organise également une « journée de Bacchus » le samedi 20 novembre 2021 à 18h dans la salle polyvalente. Vous pourrez y découvrir les vins des producteurs de notre région.

Des cours de cuisine sont par ailleurs prévus. Les modalités (jours et heures) vous seront communiquées par voie d'affichage et sur le site de la commune.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes est toujours présent et optimiste !

Nous faisons tout notre possible pour organiser Halloween.

Nous vous tiendrons au courant par le biais de l'affichage dans le village et nous sommes impatients de vous retrouver !

YOGA

Deux intervenants dispenseront cette année des cours de yoga dans la salle polyvalente :

Florian ORTIN, membre de l'association Shruti box, issue de l'École Sivananda, propose des cours les jeudis de 18h à 19h. Ces cours sont adaptés à tous niveaux pour découvrir un yoga traditionnel, avec postures, exercices respiratoires et relaxation.

Pour plus d'informations, vous pouvez le contacter au 06 28 32 28 72.

Isabelle Denis. Laissons-la se présenter. « J'ai le plaisir de proposer, pour cette rentrée 2021, des cours de yoga dans votre commune. Professeur de yoga et également infirmière, j'accorde une attention particulière à l'alignement du corps et la prise compte de chaque individu dans sa globalité. Lors de chaque séance, je prends le temps nécessaire à l'explication des postures ; je les adapte en fonction des capacités ou des difficultés physiques afin que chacun puisse ressentir les bienfaits de la pratique. Le yoga ne se résume pas à des postures à réaliser, il faut y associer la respiration, l'équilibre, la concentration, la visualisation. Cette discipline permet également d'apaiser les tensions, la fatigue, d'atténuer le stress et de renforcer articulations et muscles. A l'issue de chaque séance, je propose une relaxation durant laquelle j'utilise l'hypnose ce qui va permettre à chacun et chacune de se détendre profondément. Les cours débutent dans votre commune le 20 septembre les lundis de 9h30 à 10h30 et les mercredis de 18h à 19h, en dehors des vacances scolaires, de septembre à juin.

Le tarif des cours est fixé à 10 euros la séance, la première étant une séance d'essai.

Les abonnements se feront par engagement trimestriel.

Résidant à Saint Alban Auriolles où j'ai mon studio de yoga, j'ai le plaisir de proposer, pour cette rentrée 2021, des cours de yoga dans votre commune.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez d'autres informations. Isabelle DENIS"

Téléphone : 0603702246

Mail : isabelle@espacevetyoga.fr

SONOTHERAPIE

Fanny Aubin, domiciliée à Chauzon, vous propose des séances de sonothérapie (technique de bien être qui utilise les sons et les vibrations à des fins harmonisantes, par principe de résonance). Plus d'informations sur le site de la commune.

Contact : 07 85 36 28 86

LES NOMS DES RUES

En France, **les noms de rues** (ou odonymes : du grec ancien hodos = route, et du suffixe onyme = nom) datent du **Moyen Âge**. Le nom des rues était alors attribué en fonction de la situation de la rue ou du lieu qu'elle desservait (rue des abattoirs, place du marché, route des pins).

Au XVII, la dénomination fonctionnelle change pour des noms de personnages politiques, artistes ou notables (rue Molière, place Colbert).

A la révolution, ces noms célèbres laissent place à des valeurs du moment (rue de la Liberté, place de l'Égalité, route de la Nation).

Sous l'empire, les grandes batailles donnent des idées et c'est à ce moment que l'on voit apparaître des odonymes rappelant les grandes victoires de l'empereur ou des personnages militaires (place d'Austerlitz, rue Masséna).

De nos jours, les noms de rues n'ont plus de nomenclature précise et un mélange de toutes les tendances historiques se retrouve dans les noms de rues d'une ville (place de la fontaine, avenue de Wagram, passage des alouettes, avenue de la libération, etc...).

Sur la base d'un dossier réalisé par Colette Arnaud, ancienne maire de Chauzon, qui s'était appuyée sur des archives communales, ainsi que des informations, renseignements ou souvenirs fournis par Marcel Champetier, ancien maire, Jean Tourre et Jean Prat, nous allons au fil des Tchaouvel vous raconter l'origine des noms de certaines rues de Chauzon.

Pour commencer, rappelons l'origine du mot **calade**.

En provençal, «calada» signifie «paver» et «caila» signifie paver de cailloux.

A Chauzon, les rues en pente étaient pavées avec les galets de l'Ardèche, posés sur champ. Ceci afin d'éviter l'érosion, mais aussi pour permettre aux sabots des bêtes de trait, de s'accrocher et ainsi de ne pas glisser.

Dernière réfection de calade vers 1939-1940, avec quelques chauzonnais, une vingtaine de mètres de calade ont été restaurées.

Certains allaient sur les bords de l'Ardèche chercher les galets avec un tombereau, les autres les mettaient en place sur un lit de sable, puis les frappaient avec un petit marteau.

Depuis les années 60, le goudronnage a été préféré et les calades ont disparu.

Chemin de la Font

Il doit sans doute son nom (Font = Fontaine) à la présence permanente d'eau dans la combe entre le village et l'église, et du grand bassin situé en bas dans le prolongement de la mare du Coulet.

En effet, avant d'être une place, le Coulet était une mare où les paysans du village venaient faire boire leurs bêtes.

Dans le prochain Tchaouvel, vous découvrirez l'origine du nom d'une autre rue de notre village.

RAPPEL

La salle polyvalente est de nouveau disponible à la location pour les Chauzonnais et habitants d'autres communes. Voir tableau des tarifs ci-dessous.

Le règlement dans son intégralité est consultable en mairie.

Habitants de la commune	Personnes extérieures à la commune
Association pratiquant une activité gratuite : gratuit.	Association pratiquant une activité gratuite : - location sans office : gratuite si limitée à un usage par an, au-delà : 30 € par utilisation, - location avec office : 50 € dès la première utilisation.
Association, personne morale ou physique, pratiquant une activité sportive ou culturelle ponctuelle payante : - location sans office : 50 € par jour - location avec office : 80 € par jour.	Association, personne morale ou physique pratiquant une activité sportive ou culturelle ponctuelle payante : - location sans office : 100 € par jour - location avec office : 150 € par jour
Association, personne morale ou physique pratiquant une activité sportive ou culturelle hebdomadaire payante : - pour un cours par semaine : <ul style="list-style-type: none">• location sans office : 150 € par an,• location avec office : 200 € par an. - pour deux cours par semaine : <ul style="list-style-type: none">• location sans office : 200 € par an,• location avec office : 250 € par an. - pour un cours supplémentaire par semaine : <ul style="list-style-type: none">• location sans office : 50 € par cours par an• location avec office : 80 € par cours pas an.	Association, personne morale ou physique pratiquant une activité sportive ou culturelle hebdomadaire payante : - pour un cours par semaine : <ul style="list-style-type: none">• location sans office : 200 € par an,• location avec office : 250 € par an. - pour deux cours par semaine : <ul style="list-style-type: none">• location sans office : 300 € par an,• location avec office : 350 € par an. - pour un cours supplémentaire par semaine : <ul style="list-style-type: none">• location sans office : 100 € par cours par an,• location avec office : 150 € par cours par an.
Personne physique organisant un évènement gratuit à titre privé : - location sans office : Gratuit, - location avec office : 50 € pour un ou 2 jours.	Personne physique organisant un évènement gratuit à titre privé : - location sans office : 120 € par jour, - location avec office : 180 € par jour, - location sans office : 200 € pour 2 jours, - location avec office : 300 € pour 2 jours.

Il est précisé que, pour les associations donnant des cours hebdomadaires, les locations sont accordées du 1^{er} septembre au 30 juin.

Une caution de 500€ sera déposée au secrétariat de la Mairie à la signature de la convention et sera rendue si aucune dégradation n'a été constatée lors de l'état des lieux.

POINT LECTURE

J'ai lu pour vous: « Le beau mystère » de Louise Penny (2014 – 2017 pour la traduction).

Un monastère quasi mythique perdu au cœur d'une forêt québécoise, aussi loin que possible de la civilisation : Saint-Gilbert-Entre-les-Loups. Vingt-quatre hommes en ont franchi la porte. Elle s'est refermée et aucune autre âme vivante n'y a été admise jusqu'à ce jour. Ils appartiennent à la congrégation de Saint Gilbert entre les loups, ordre des Gilbertins.

Or, un crime a été commis en son sein. Le chef de chœur a été assassiné. Il faut donc enquêter et la porte s'ouvre. Les moines sont relevés de leur vœu de silence et l'intrigue se met en place lentement pour nous donner le temps de goûter à l'atmosphère si particulière du monastère, pour toucher du doigt l'étrangeté de ces moines reclus.

La musique est un élément central de ce roman. En effet, les moines ont une particularité : ils excellent dans la pratique du chant grégorien et un disque dont les subsides ont permis d'effectuer de nombreux travaux dans le monastère a même été gravé. Mais les avis sont partagés : certains sont favorables à l'ouverture sur le monde, d'autres souhaitent préserver leur isolement.

Je vous laisse découvrir les personnalités regroupées au sein de cette communauté et, leurs spécificités et leur mode. Au fil des investigations des deux policiers, vous découvrirez des personnages très disparates ayant chacun une histoire et qui veillent à garder leur part de mystère. Lentement ils se dévoilent, car « lentement » est bien le maître mot du début de ce roman. Ne vous laissez pas décourager. Vous serez vite emportés, intrigués. Qui sont ces moines, que cachent le bâtiment et leurs activités, quel est le mystère des chants grégoriens. Car un mystère en cache un autre.

Extrait d'un article de Paul Hochman publié le 13 juillet 2015 pour Minautor Books

Louise Penny s'est inspirée de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac pour son roman sur Saint-Gilbert-Entre-les-Loups. L'affiliation religieuse et les événements du livre ne ressemblent en rien aux moines bénédictins de la véritable abbaye, comme l'explique Louise : « Au cours de mes recherches sur Le beau mystère, il m'est apparu clairement que je ne pouvais pas situer le livre dans un monastère, ou même un ordre, qui ait réellement existé. J'ai donc creusé dans l'histoire et j'ai trouvé les Gilbertins, un ordre qui a réellement existé, mais qui s'est éteint ».

Située sur les rives du lac Memphrémagog, la véritable abbaye a été construite en 1912 par des moines bénédictins fuyant les lois anticléricales en France. Le magnifique monastère a été mis en service en 1938 sur la base de plans fournis par le célèbre architecte et moine Dom Paul Bellot.

Avis aux intéressés : nous envisageons d'organiser des séances de lecture destinées aux enfants. Parents, si vous êtes intéressés, faites-vous connaître soit en venant nous voir à la bibliothèque, soit par mail adressé à la mairie (chauzon.mairie@wanadoo.fr).

Horaires de la bibliothèque : les mardis de 16h à 18h.

CASTAGNADE



Si les mesures sanitaires nous le permettent, nous comptons bien organiser la castagnade annuelle le :

samedi 30 octobre 2021.

ETAT CIVIL

Ils nous ont quitté :
EYRAUD, Jacques à l'âge de 79 ans.

Naissance .
Alexie GIRARD, née le 13 août 2021 à Aubenas, fille de Anthony Girard et Claire Buonomo.

PACS :
Joseph ABADINAS PANGYARIHAN et Nicolas AUZAS se sont pacsés le 9 septembre 2021.

Mariage :
Sébastien Rieusset et Elodie Gendrier le 18 septembre 2021.

PERMANENCE DES ELUS

La prochaine permanence des élus se tiendra le mardi 5 octobre 2021 de 9h à 12h dans la salle polyvalente de la mairie.

DERNIERE MINUTE



Coline Charel, compagne de Paul Cornut-Chauvinc domicilié à Chauzon, a obtenu 2 médailles d'or (slalom individuel et par équipe) au championnat du monde de canoë-kayak à Ljubljana-Tacen en Slovénie. Elle a été fêtée dignement lors d'une cérémonie samedi 18 septembre 2021 à la mairie de Vallon Pont d'Arc.

Toutes les informations concernant la commune sont disponibles sur son site à l'adresse : chauzon.fr.